



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-38 :
Vente parcelle Z165**

L'an deux mille vingt-six, le 23 juin à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoint, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Sylvie LEFRANÇOIS et Monsieur Maxime RIGOLAY, Conseillers

•**Personne excusée :** Madame Marie-Thérèse HERBINIER (pouvoir à Madame Martine SOREL), Madame Véronique NOBLE (pouvoir à Monsieur Mario LESAGE), Madame Séverine CHAMPETIER (pouvoir à Monsieur Jean-Joël GIL)

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANÇOIS en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2026-38 : Vente parcelle Z165

La Société CELLAND Estate Management FRANCE SAS RCS NANTERRE sise 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt est actuellement locataire d'un emplacement pour un pylône (SFR/BOUYGUES) sur la parcelle cadastrée Z165 pour une superficie d'environ 145m² appartenant à la Commune d'AMBLEVILLE.

La Commune perçoit à ce titre un loyer annuel de 11 673 €.

En période de pérennisation de son parc, cette Société souhaite acquérir cette parcelle pour un montant de cent quarante mille cent cinquante-cinq euros et cinquante centimes nets (140 155,50€ nets), frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur (Sté CELLAND).

Il faudra prévoir lors du bornage une servitude de passage et de tréfonds à évaluer par le géomètre sur la parcelle Z 164 ainsi qu'une servitude de tréfonds sur la parcelle Z 165 afin de permettre l'évacuation des eaux lors des purges du château d'eau,

En cas d'accord, Mme Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la lettre d'offre,

Après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 23/06/2026,

Le Maire,


Martine SOREL



La secrétaire de séance

Sylvie LEFRANÇOIS

